



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de : Québec
N° de division : 02 - Québec
N° de cour : 200-11-023907-176
N° de dossier : 43-2230461

Dans l'affaire de la faillite de :

FruitSymbiose inc.

Débiteur

**DELOITTE RESTRUCTURING INC/RESTRUCTURATION
DELOITT**

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite :	21 mars 2017, 11:56	Garantie :	0.00\$
Date de nomination du syndic :	21 mars 2017		
Assemblée des créanciers :	11 avril 2017, 09:00 925 Grande-Allée Ouest, bureau 400 Québec, Québec Canada,		
Président :	Syndic		

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné a déposé une cession en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 22 mars 2017, 15:07

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

1550, D'Estimauville Avenue, Suite 702, Québec Canada, G1J0C4, (877)376-9902

Canada